Evaluer la formulation de chaque acquis d’apprentissage visé par un dispositif d’apprentissage

Un **acquis d’apprentissage visé** (AAV – *Intended Learning Outcome*) décrit de manière précise ce qu’un apprenant devrait être capable de « faire » à l’issue de tout ou partie d’un parcours d’apprentissage (de formation).

Que ce soit lors de l’examen des acquis d’apprentissage visés par (une partie d’) un programme de formation ou lors de la construction de la liste de ces acquis, il est utile de pouvoir formuler un diagnostic aussi objectif que possible afin de s’assurer de la qualité de la liste d’acquis et de déceler les éventuels points d’amélioration.

Nous présentons ci-dessous une grille critériée (*« rubric »*) (voir le Cahier FA2L *L’évaluation des apprentissages*) pour évaluer un acquis d’apprentissage **pris individuellement** (sans se préoccuper de sa relation avec d’autres AAV). Une autre grille existe pour évaluer la qualité d’une liste d’acquis d’apprentissage.

La grille propose une série (non exhaustive) de critères pouvant être pris en compte lors de l’analyse ou de la conception d’acquis d’apprentissage. Pour chaque critère, la grille distingue quatre niveaux de qualité, du plus faible (« **-** ») au plus élevé (« **+++** »). Chacun de ces niveaux est décrit de manière à permettre de situer, pour chaque critère, le niveau atteint par l’acquis analysé.

Une fois le diagnostic global ainsi construit, l’attention se portera évidemment sur les critères ayant un niveau de qualité plus faible que celui que l’on souhaite atteindre. Cela permet de revoir, selon les cas, chaque acquis d’apprentissage et d’en faire graduellement progresser la qualité.

Rappelons que la liste de critères proposés ne vise en rien l’exhaustivité : chacun devra compléter/alléger et adapter la grille en fonction de sa situation particulière et de ses besoins propres.

**Une grille critériée pour évaluer un acquis d’apprentissage visé par un dispositif d’apprentissage**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Catégorie de critère** | **Critère** | **–** | **+** | **++** | **+++** |
| **Qualité de la formulation**  | 1. **La formulation est centrée sur l’étudiant**
 | La formulation décrit ce que fera l’enseignant ou ce que sont ses intentions, ses objectifs, ses motivation | La formulation ne fait pas la distinction entre ce que fera l’étudiant pendant l’apprentissage et ce que l’étudiant sera capable de faire à l’issue de celui-ci | La formulation décrit explicitement ce que l’étudiant sera capable de faire à l’issue de l’apprentissage | La formulation décrit explicitement ce que l’étudiant sera capable de faire à l’issue de l’apprentissage et le justifie, le situe dans le cursus |
| 1. **La formulation de l’AAV indique avec précision ce que l’étudiant devra être capable de faire (usage de verbes d’action adéquats)**
 | La formulation de l’acquis comporte un verbe qui décrit un état (savoir, connaître, maîtriser, comprendre, …) plutôt qu’une action | Le verbe utilisé décrit une action, mais néglige d’indiquer avec précision le contenu sur laquelle cette action doit pouvoir s’appliquer | Le verbe utilisé décrit une action à effectuer sur un seul contenu correctement précisé | Le verbe utilisé décrit une action à effectuer sur une famille de contenus correctement précisés |
| 1. **La formulation de l’AAV indique comment l’étudiant pourra apporter la preuve de ce qu’il doit être capable de faire**
 | La formulation de l’acquis n’est pas conçue pour indiquer de quelle(s) manière(s) un étudiant pourra apporter la preuve qu’il a atteint l’acquis visé | La formulation de l’acquis permet d’imaginer une manière par laquelle un étudiant pourra apporter la preuve qu’il a atteint l’acquis visé | La formulation de l’acquis permet d’imaginer plusieurs manières par lesquelles un étudiant pourra apporter la preuve qu’il a atteint l’acquis visé | La formulation de l’acquis indique avec précision de quelle(s) manière(s) un étudiant pourra apporter la preuve qu’il a atteint l’acquis visé  |
| 1. **Les conditions et situations (contexte) dans lesquelles l’action décrite doit pouvoir être réalisée sont clairement définies**
 | Les conditions et les situations ne sont pas précisées | Les conditions et situations sont définies, mais de façon lacunaire | Les conditions et situations sont presque complètement définies : il reste des zones d’ombre | L’ensemble des conditions et situations dans lesquelles l’action doit pouvoir être réalisée est clairement et complètement défini |
| 1. **Le niveau de performance (de maîtrise) attendu/requis est indiqué**
 | Le niveau de performance n’est pas précisé | Le niveau de performance est évoqué, mais de manière imprécise, sans rigueur | Le niveau de performance attendu par tous est spécifié | Plusieurs niveaux sont spécifiés : un niveau minimal de validation et des niveaux d’approfondissement |
| **Exemples** | 1. **L’enseignant a élaboré et communiqué aux étudiants des exemples illustrant les différents niveaux de maitrise envisagés pour l’AAV**
 | L’enseignant n’a pas présenté d’exemples illustrant les différents niveaux de maitrise envisagés | L’enseignant fournit des exemples illustrant certains des niveaux de maîtrise envisagés  | L’AAV est assorti d’exemples illustrant les différents niveaux de maîtrise envisagés | L’AAV est assorti d’exemples illustrant les différents niveaux de maîtrise envisagés ; cela a fait l’objet d’une discussion avec les étudiants |